

Le commerce

Promouvoir le commerce et l'investissement auprès des marchés d'exportation est une priorité pour le secteur des fruits et légumes canadien. Alors que le Canada maintient de nouveaux accords commerciaux et renégocie des accords existants, nous nous engageons à travailler avec le gouvernement afin de respecter les principes du commerce libre et équitable. Pour favoriser la croissance de l'exportation des fruits et légumes canadiens et pour soutenir la demande au Canada pour une vaste gamme de produits, nous travaillons activement à réduire les obstacles au commerce libre de droits de douane, y compris l'harmonisation des exigences sanitaires et phytosanitaires ainsi que les limites maximales de résidus.

Contexte

- Le commerce de fruits et légumes est en majeure partie libre de droits de douane, et les obstacles qui lui nuisent sont donc généralement d'une autre nature. Ces obstacles doivent être éliminés avec l'aide du gouvernement fédéral.
- La capacité d'exporter et d'importer des produits avec un nouveau marché repose sur les évaluations des risques et la reconnaissance des systèmes de protection des végétaux que font les responsables de la réglementation phytosanitaire des différents pays concernés.
- Les exigences qui ne reposent pas sur la science ou qui ne sont pas essentielles pour la sécurité nuisent au commerce entre les pays et doivent être éliminées.

Contexte spécifique à l'ALENA :

- La chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes frais est caractérisée par une forte intégration en Amérique du Nord.
- Les différences entre les exigences réglementaires du Canada, des États-Unis et du Mexique risquent d'entraîner des pertes d'occasions commerciales pour le secteur des fruits et légumes frais du Canada.
- Les différences de réglementation inutiles entre ces pays à propos de points tels que les douanes, la protection des végétaux et la reconnaissance tardive des systèmes de salubrité des aliments risquent d'entraîner des retards, des coûts accrus pour les entreprises et les consommateurs, et même la perte de produits.
- L'amélioration continue de l'intégration du secteur entre les trois pays est essentielle à la compétitivité du secteur des fruits et légumes au Canada.

Mesures à prendre

Le secteur des fruits et légumes au Canada presse le gouvernement fédéral à :

- Accroître la coopération et l'harmonisation en matière de santé des plantes, de douanes et de reconnaissance des systèmes de salubrité de la nourriture. La coopération accrue facilitera le commerce et apportera des avantages au secteur et aux consommateurs tout en protégeant la sécurité, les gens et l'environnement du Canada.
- Fournir des ressources adéquates à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et à l'Agence canadienne d'inspection des aliments. (ACIA), particulièrement pour la santé des plantes afin d'assurer que les fruits et légumes canadiens aient un accès aux marchés internationaux.

- Assurer que lors de la négociation d'accords commerciaux, les exigences sanitaires et phytosanitaires soient fondées sur des données scientifiques et non simplement utilisées comme arguments pour le protectionnisme.
- Comblent les exigences du secteur des fruits et légumes lors de la renégociation d'accords commerciaux, y compris l'ALENA.
- Assurer que les nouveaux accords de libre-échange ainsi que les accords de libre-échange renégociés établissent les bases pour reconnaître mutuellement les systèmes de sécurité des aliments.
- Assurer que les accords soient basés sur des données scientifiques fiables et adopter une vision du commerce appropriée basée sur les risques.
- S'opposer fermement à l'introduction de tarifs qui pourraient nuire à la disponibilité, à l'accessibilité et à l'abordabilité de la nourriture sur le marché canadien.